APL versées à l agence immobilère

Par emmanuel57

Bonjour,

ma fille paye son loyer à l'agence immobilière.
Elle vient d'apprendre que les APL étaient versées directement à l agence immobilière.
Depuis 4 mois, elle paye son loyer dans son intégralité à l'agence (qui perçoit donc aussi les APL).
L'agence est injoignable pour savoir quelles sont les démarches à suivre.
Ma fille doit elle d'elle-même verser que la différence entre le loyer et les APL ?
Quittant l'appartement dans 1 mois et demi, peut elle ne pas payer les 2 derniers loyers, qui dans les fait ont déjà été payés par les APL ?

Cordialement.

Emmanuel B.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Votre fille peut contacter la CAF pour connaitre le montant versé pour son loyer et calculer le trop perçu.

Par emmanuel57

Bonsoir,
merci pour votre réponse.

Elle connait le montant versé par la CAF, mais ne se met elle pas dans l'illégalité en ne versant plus les loyers ?

Emmanuel B.

Par yapasdequoi

Le mieux c'est de faire un bilan par écrit et de l'envoyer à l'agence démontrant que ses paiements précédents ajoutés à ceux de la CAF couvrent en totalité son loyer et provisions de charges jusqu'à l'échéance du bail.
Ce serait bizarre que ça tombe pile juste.... Soit elle doit un résidu, soit l'agence doit lui rembourser un trop perçu.

Il faudra ensuite se préoccuper de la régularisation des charges et du dépôt de garantie.

Par emmanuel57

C'est ce que nous comptions faire mais l agence est injoignable ni par mail, ni par sms, ni en se rendant sur place depuis 3 semaines.
Cela nous fait déjà peur quand il s agira de récupérer la caution

---
Par yapasdequoi

Les employés sont sans doute en congés. Rien n'oblige une agence à répondre à des mails.
Il faut écrire un courrier RAR pour expliquer l'arrêt des paiements. Sinon il y a risque de relances qui ne seront pas gratuites, ni surtout facilement remboursables.

Profitez de ce courrier pour proposer le rendez-vous d'état des lieux de sortie (jour heure, proposez plusieurs créneaux)

Par emmanuel57

Merci pour vos réponses et vos informations précieuses.

Cordialement

M. Blaise E.